

## Notes sur le « Republican Sinn Fein »

### « Tout changer pour que rien ne change »<sup>1</sup>

Disponible sur « Libération Irlande », l'interview donné en 1997 par Ruairi O Bradaigh, aujourd'hui disparu, alors président du « Republican Sinn Fein », a le mérite d'annoncer la couleur sur l'orientation du dernier carré des « purs » et « durs » du nationalisme irlandais et sur les causes de la scission avec les « Provisoires » du « Sinn Fein », menés par Gerry Adams.

Né en 1905, le « Sinn Fein » est devenu républicain en 1917, au lendemain de l'insurrection de Pâques à Dublin, en 1916. C'est de cette époque que date la première version de la « Constitution du Sinn Fein », qui affirme dans son préambule lutter pour l'instauration de la « République irlandaise indépendante », via la « convocation de l'Assemblée constituante » par voie de référendum. Le reste des articles de la « Constitution », qui devaient, au fil du temps, recevoir quelques couches successives de vernis « socialiste », consiste en mesures de protection prises par l'Etat républicain à venir pour faciliter l'accumulation du capital national et, dans les conditions d'alors où l'agriculture parcellaire restait la base de l'économie irlandaise, à préconiser la constitution de coopératives de fermiers et la répartition des terres de l'aristocratie anglaise entre eux.

Dans la première version, l'Etat républicain n'était même pas défini comme laïque, vu l'importance des préjugés catholiques de la grande majorité des Irlandais et du rôle de l'Eglise catholique comme prétendu foyer de résistance à la Couronne anglaise et à l'Eglise anglicane. L'affirmation de la laïcité ne vint que bien plus tard, laquelle ne doit pas être confondue avec l'athéisme. La laïcité signifie seulement que l'Etat, en termes constitutionnels, ne relève pas de la catégorie des Etats dont les lois sont encore basées, en totalité ou en partie, sur des canons religieux. Elle indique que les lois fondamentales de l'Etat ne reconnaissent pas les religions comme relevant du domaine public mais seulement des domaines privés. Elle repose donc sur l'illusion qu'il est possible de séparer de façon étanche le politique et le social. Comme le social, en Irlande, était et reste en grande partie imprégné de christianisme, le rôle politique de celui-ci ne peut pas être évacué par les politiciens, même ceux qui se prétendent « révolutionnaires ». Voir le sempiternel refus d'accepter la possibilité d'avorter sans conditions dans les résolutions centrales du « Sinn Fein ».

C'est au non de la « Constitution » que la majorité du « Sinn Fein » refusa, jusqu'au congrès de 1986, la partition de l'Irlande en deux Etats, la République d'Irlande au Sud et le maintien du Nord au sein du Royaume-Uni. Et qu'elle justifia ainsi pendant longtemps son refus de participer aux institutions étatiques, y compris électorales. Mais refuser de reconnaître tel ou tel pouvoir d'Etat ne signifiait pas être a priori hostile à l'Etat, même lorsque, dans la foulée des luttes de libération nationale apparues à l'époque des Blocs, le « Sinn Fein » commença à ripoliner son programme capitaliste et étatiste aux couleurs du « socialisme », voire parfois du « communisme », à la recherche d'alliés jusqu'à Beijing. Des aficionados de la « cause irlandaise », façon « Libération Irlande » tentent donc de faire passer des vessies nationalistes et étatistes pour des lanternes subversives lorsqu'ils prennent position pour le « Republican Sinn Fein ». Or, celui-ci, scission minoritaire du « Sinn Fein », ne fait que s'en tenir au parchemin sacré de 1917, mille fois gratté et refondu en fonction des nécessités de l'heure, l'écologie et le reste. La seule chose que Ruairi O Bradaigh et ses successeurs reprochent à des « traîtres » comme Gerry Adams, c'est d'avoir signé en 1998 les accords du Vendredi Saint (déjà, les dates officielles de l'histoire irlandaise sont marquées du sceau chrétien !). Bref, d'avoir accepté, par « réalisme » dans le cadre de la fin des Blocs et de la constitution de l'Europe, la partition de l'Irlande en échange de la création de l'assemblée locale au Nord et d'autres choses du même ordre, accord sanctionné par le référendum ultra-majoritaire dans l'ensemble de l'île. Les citations suivantes tirées de l'interview de Ruairi O Bradaigh montrent ce que sont en réalité « Republican Sinn Fein », et « Continuity IRA », qui, aux dires de l'interviewé, n'en constitue pas la branche armée

« “Continuity IRA” a, comme on le voit dans ses déclarations et dans ses interviews, les mêmes objectifs que “Republican Sinn Fein” : le retrait britannique d'Irlande et l'indépendance nationale irlandaise. »

---

1 Tancrede, dans « Le Guépard ».

« Depuis le début des années 1990, les “Provisoires” ont cessé de mentionner le retrait britannique dans leurs déclarations politiques annuelles lors du discours annuel auprès de la tombe de Wolfe Tone <sup>2</sup> à Bodenstown... Les “Provisoires” ont abandonné l’objectif national et ne sont pas susceptibles de l’atteindre. Ils pourront toujours en parler comme “Fianna Fail” depuis soixante-dix ans. »

« La voie pour avancer, c’est une lutte multi-facettes basée sur la classe ouvrière des villes et des campagnes et sur la classe des petits fermiers. De même en Grande-Bretagne, en Amérique du Nord et aux Antipodes, le soutien pour la lutte irlandaise a toujours eu cette base. Les groupes culturels dans les pays celtiques et des mouvements de libération nationale ainsi que les éléments radicaux (anti-coloniaux et anti-impérialistes) nous ont toujours soutenus. »

« “Republican Sinn Fein” ne cherche pas à établir un Etat bureaucratique centralisé. Il ne veut pas non plus de l’extension de l’Etat des ving-six comtés sur toute l’Irlande. Nous avons préféré quitter les Provisoires en 1986 plutôt que d’accepter le modèle néo-colonial et collaborationniste. Nous voulons une Irlande totalement nouvelle avec séparation complète de l’Eglise et de l’Etat et construction d’une société pluraliste... Ce qui prévaudra, ce sont les intérêts communs basés sur la distribution de la richesse dans la communauté. »

« Par république démocratique socialiste, nous entendons que les industries-clés seront possédées et contrôlées par le public, que ce soit au niveau national, provincial ou local, et administrées démocratiquement... Dans l’agriculture, l’industrie et la distribution, nous envisageons des coopératives ouvrières. L’industrie autochtone basée sur les matières premières locales et durables sera favorisée... Les entreprises privées auront encore un rôle à jouer dans l’économie... Elles n’auront pas de place dans les industries-clés et les aides d’Etat favoriseront les projets coopératifs... Une position indépendante sera prise en politique étrangère en-dehors des blocs des puissances. Nous considérons la neutralité comme essentielle et le mouvement des non-alignés, comprenant surtout des peuples anciennement colonisés, sera soutenu. »

« La contraception est une affaire qui ne concerne que les couples. L’homosexualité devrait être décriminalisée et les gays ne devraient pas subir de discriminations. Le divorce civil devrait être rendu possible. Nous sommes contre l’avortement... Nous voulons que les femmes puissent réaliser tout leur potentiel et donner une contribution maximale à la construction de l’Irlande Nouvelle. »

Je pourrais multiplier les citations, mais je pense que le tableau dressé ici est déjà limpide. En France, dans divers milieux et lieux à connotation « révolutionnaire », comme « Le Rémouleur » à Montreuil, il n’est pas rare de rencontrer des personnes prêtes à avaler de telles couleuvres. Mais, ce que révèle cette complaisance, voire cette complicité, envers l’étatisme aux couleurs irlandaises, c’est le degré de décomposition atteint par de tels « révolutionnaires ».■



Depuis des décennies, l’image de la guerrière est exploitée par les partis nationalistes et étatistes des régions colonisées ou néo-colonisées, prétendument « révolutionnaires », cachant l’exploitation réelle des femmes, et leur utilisation comme chair à canon et repos du guerrier. Suivez le guide : de l’ALP en Chine, en 1936, au PKK au Kurdistan, en 2014, en passant par l’IRA, en Ulster, en 1978.

**Notes rédigées par Julius pour la réunion sur le nationalisme à « La Discordia »,  
Décembre 2015**

---

2 Politicien du XVIII<sup>e</sup> siècle, présenté par le « Sinn Fein » comme l’ancêtre du républicanisme irlandais.